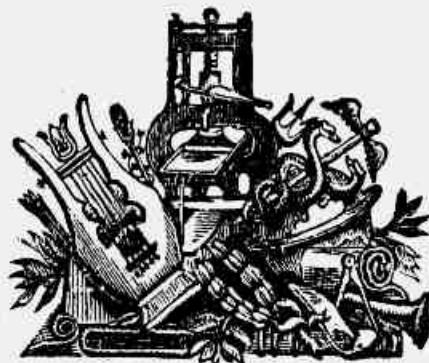


RIO DE JANEIRO,
1.^{er} Juillet 1839.

PREMIÈRE ANNÉE,
N.^o 3, 4.^{er} Vol



REVUE FRANÇAISE.

LITTÉRATURE, SCIENCES, BEAUX-ARTS, POLITIQUE, COMMERCE.

Il paraît un Numéro, avec GRAVURE, le Premier de chaque mois, à l'Imprimerie et Chalcographie de C. H. FONCET, Rue du Cano, N^o. 151. — Le prix, PAYABLE D'AVANCE, est de: 25000 rs. pour quatre mois, et 640 rs. pour un Numéro.

SUJET DE LA GRAVURE: (*)

Imao.

«Un matin pendant que tout repose encore, Imao, après avoir embrassé tendrement Horomai endormi, monte, sans témoin, dans une nacelle qu'en secret il a formée lui-même du tronc d'un palmier, et seul, à force de rames, il se dirige vers une des îles les plus isolées de l'Orénoque.»

N.^o 3. UN NAUFRAGE.

Sommaire.

Un Naufrage, par le prince LOUIS NAPOLÉON et le duc de FITZ-JAMES. (Suite.) — Littérature : Essai sur la Tragédie; Histoire des Ducs de Bourgogne. — Variétés : Sauvetage du Télémaque; les Pains ensorcelés. — Nouvelles diverses. — Revue du mois : Ouverture de l'Assemblée législative.

UN NAUFRAGE.

III.

«Cher Atalmon, trois mois s'étaient écoulés depuis notre cruelle séparation, lorsque je vis diminuer insensiblement les progrès de la terrible maladie qui, en te forçant à me débarquer sur les côtes de la Guyane, et à me laisser avec Thaïs et le vénérable d'Heevard au milieu d'une peuplade de l'Orénoque, t'avait forcé aussi à achever seul ton pénible voyage. Grâce aux soins paternels du bon parent qui s'était dévoué pour me sauver, et à l'humanité du chef sauvage, qui nous procura tous les bienfaits de l'hospitalité, ma santé fut bientôt rétablie. Mon seul désir alors fut de me réunir à toi, et chaque jour j'adressais des vœux au ciel pour qu'il permit à quelque vaisseau européen d'aborder la côte lointaine où le sort m'avait re-

(*) Cette estampe, gravée à Rio par C. H. FONCET fils, se vend séparément 500 rs. tirée sur grand papier.

légueée. Le temps me paraissait d'une longueur mortelle, et cependant Horomaï, n'épargnait rien pour me rendre agréable le pays soumis à sa domination. Chaque jour il m'invitait, ainsi que mes deux compagnons, à venir dans sa demeure partager son repas. Il avait pris Thaïs en amitié : cette chère enfant le charmait par sa gentillesse, et augmentait encore en lui le désir d'être père d'une fille. Il n'avait qu'un fils, un peu plus âgé que Thaïs. Ces deux enfans habitués, depuis notre séjour, à être presque toujours ensemble, s'aimaient tendrement, et le fils d'Horomaï recherchait sa jeune compagne avec un empressement au dessus de son âge. Leurs jeux innocens étaient pour le prince et pour son épouse un spectacle enchanteur : ils passaient des journées entières à les contempler, et sans cesse ils priaient le ciel de leur accorder une fille qui ressemblât à Thaïs. Mais ce qui les charmait ne pouvait me distraire de mes ennuis : le chagrin m'accabloit.

» Le sixième mois de notre séparation était près d'expirer, et aucune voile n'avait encore paru, lorsqu'un bâtiment brésilien, forcé de faire des provisions, entra dans les eaux de l'Orénoque. Juge de ma joie, cher Atalmon : ce bâtiment, qui venait de prendre un riche chargement à la Vera-Cruz, se rendait à Goa : il devait toucher au lieu même de ta résidence, et l'humanité du capitaine m'offrait de profiter d'une si heureuse occasion ! Je m'empressai de la saisir avec un sen-

timent de bonheur indicible : je n'avais que quelques heures pour me préparer à partir : elles furent aussitôt employées activement. Accompagnée de d'Hervard et de ma fille, je me rendis auprès d'Horomaï pour le prévenir de notre départ, et pour le remercier de ses bontés. A cette nouvelle, le prince pleura, en pensant qu'il ne nous reverrait peut-être plus. Il embrassa Thaïs ; la fit tour à tour embrasser à sa compagne et à son fils ; puis exigea de moi la promesse de la lui ramener un jour. Je lui donnai ma parole de revenir dans quelques années en retournant en France.

» Le lendemain matin, après avoir reçu la visite d'Horomaï, qui était venu lui-même nous apporter des présents, et me rappeler ma promesse, nous nous embarquâmes et bientôt les échos de l'Orénoque nous renvoyèrent sur le vaisseau les cris et les sanglots du bon Sauvage et de son fils qui répétaient, en nous suivant des yeux : Thaïs ! Thaïs !

» Nous ne tardâmes pas à perdre de vue la terre hospitalière. Mais hélas ! en nous réjouissant de l'avoir quittée, nous étions loin de prévoir le sort qui nous attendait. Nous venions à peine de sortir des bouches de l'Orénoque, quand tout à coup notre vaisseau fut assailli par deux corsaires buenos-ayriens, qui longeaient les côtes de la Guyane, dans l'intention d'arrêter les navires appartenant à l'empire du Brésil, avec lequel la république de Buenos-Ayres était alors en guerre. Notre bâtiment, ne pouvant lutter contre

des forces supérieures, s'ensuit à toutes voiles. Poursuivi avec acharnement par les pirates, il est gagné de vitesse: un combat terrible s'engage, et pendant plusieurs heures l'issue en est incertaine. Enfin l'habile manœuvre de nos matelots force les deux corsaires à s'éloigner; mais en fuyant, ils nous lâchent une dernière bordée qui nous enlève nos mâts. Les forbans, qui, de leur côté, avaient aussi éprouvé de grandes avaries, n'osent pas revenir sur nous pour profiter de leur avantage: ils cinglent vers le sud, et disparaissent à nos yeux. Nous cherchons alors à rentrer dans les eaux de l'Urénaque; mais les pilotes ne sont plus maîtres du navire; la nuit nous surprend, et nous venons échouer sur un banc de sable, assez loin des côtes, mais environné des nombreuses îles qui se trouvent à l'embouchure du fleuve. Bientôt nous acquérons l'affreuse certitude du danger qui nous environne: le bâtiment, ouvert en plusieurs endroits, est sur le point d'être submergé. Le péril est imminent; la mort menace: chacun pense à s'y soustraire. Le capitaine se jette à la vague, en criant: Sauve qui peut! L'équipage, peu nombreux, suit son exemple, et se dirige vers une île habitée, que la clarté de la lune laissait apercevoir, à une assez grande distance.

» Il ne restait plus sur le vaisseau que d'Hervard, Thaïs et moi. Nos cris de désespoir répondaient à ceux du capitaine et des matelots qui, en s'éloignant, nous exhortaient à rester attachés aux parois du navire, en at-

tendant les secours qu'ils voulaient nous apporter de l'île qu'ils s'efforçaient d'atteindre. Dans cette cruelle situation, notre seule espérance était de les voir revenir; mais hélas! elle fut promptement déçue: la mer, devenant plus agitée, envahit tout à coup notre dernier refuge: les débris qui nous portaient s'enfoncèrent sous nos pieds: nous fûmes réduits à attendre la mort ou à aller au devant d'elle....

» C'est alors que le courageux d'Hervard, oubliant son âge avancé pour ne penser, qu'aux enfans de son frère, forma le généreux dessein de les sauver ou de mourir avec eux. Déjà il a saisi Thaïs et s'est courageusement jeté à la mer avec elle. Soutenant d'une main ce précieux fardeau, de l'autre il fend les flots et se dirige sur la plus rapprochée des îles environnantes. Demeurée seule sur les restes mouvants du vaisseau, mes yeux, à la lueur de l'astre de la nuit, suivent avec anxiété leur pénible trajet: de quelles angoisses ne suis-je point atteint ayant qu'il ne touchent au rivage! Les dangers que je crains pour moi ne sont plus rien en comparaison de ceux que je redoute pour eux! chaque lame, qui dérobe à ma vue l'innocente Thaïs, vient briser mon cœur maternel! Mais je respire.... elle est sur le sable: je l'entends, je la vois: elle m'appelle et me tend les bras.

Ce n'était point assez pour le généreux d'Hervard d'avoir sauvé la fille, il voulut encore sauver la mère. Héroïque et sublime effort, il revient jusqu'à moi, m'enlève aux débris sub-

mergés, et nage de nouveau vers la rive. L'amour de l'humanité soutient les forces épuisées du vieillard : à force de courage il me réunit à ma fille ; mais, grand Dieu, il m'y réunit seule ! Ses bras défaillants m'ont à peine déposée sur la plage, qu'il tombe expirant de fatigue. En vain je cherche à le rappeler à la vie; envain Thaïs couvre de baisers celui qui vient de lui rendre sa mère, son dernier soupir s'exhale avec son ame. « Mes enfans, je vous ai sauvés ! » furent ses dernières paroles.

» Ah ! si la divine providence n'eût alors veillé sur moi, j'aurais succombé sous le poids de l'infortune. La tendresse maternelle et l'espérance de revoir un époux adoré pouvaient seules m'aider à supporter le coup terrible qui venait de me frapper. La mort, en m'enlevant le meilleur des parents, me privait de mon unique appui, du seul protecteur de mon exil. Le courage était près de m'abandonner, mais, épouse et mère, je sentis que je ne m'appartenais point ; et, en présence du corps inanimé de mon libérateur, je jurai de me conserver pour Thaïs et pour Atalmon.

» Cependant les premiers rayons de l'aurore commençaient à percer les ombres. Le jour ne tarda pas à me montrer entièrement la terre sauvage qui devait être à la fois l'asile de deux faibles créatures et le tombeau d'un homme vertueux. L'inhumation des dépouilles sacrées, dont je ne pouvais me séparer, fut ma première pensée. Je les couvris de feuillage et j'al-

lai, loin du bord de la mer, chercher un endroit convenable au silence de la mort. Après avoir marché pendant plusieurs heures, avec ma fille, je parvins à la petite plaine que nous découvrions de cette cabane. Cher Atalmon, c'est dans ce lieu même où je t'ai revu, après une si longue absence, que reposent en paix les mains de ton vénérable parent ; c'est là que j'eus le courage de transporter ses restes mortels ; c'est là que mes faibles mains creusèrent sa dernière demeure, et marquèrent du symbole de la Rédemption la place où la vertu n'eut pour monument que des pleurs et un peu de gazon. C'est là aussi que je fixai mon habitation. Loin de vouloir fuir cette vallée qui devait me rappeler sans cesse un souvenir déchirant, je sentis le besoin de ne pas m'en éloigner : la mémoire de d'Hervard n'était trop chère pour me séparer de sa cendre. Accablée de mes maux tout ce qui m'offrait l'image de la mort était une consolation pour moi. Cependant, Dieu m'en est témoin, je désirai qu'elle ne me frappât que lorsque Thaïs n'aurait plus besoin de sa mère : cette chère enfant réclamait tous mes soins : son existence dépendait de moi seule : la tendresse maternelle me condamnait à vivre.

» L'éducation de ma fille devint mon unique sollicitude. La rendre heureuse au sein même du malheur fut l'objet de toutes mes réflexions. Je crus ne pouvoir mieux y parvenir qu'en la laissant s'ignorer elle-même. L'âge tendre où elle se trouvait me

permettait de lui taire tous les secrets de l'humanité: je l'élevai dans la croyance que nous fussions seules au monde. Ce principe, soutenu avec constance, fit long-temps le bonheur de Thaïs. Son cœur, pur comme un beau jour, jouissait du calme le plus parfait: elle ne connaissait que Dieu et sa mère; prier l'un et aimer l'autre suffisait à sa félicité.

» « Oui, Atalmon, telle fut sur cette terre l'existence de ta fille jusqu'au de là de son troisième lustre. Depuis une année seulement elle connaît la valeur de nos maux: ce court espace de temps a suffi pour lui faire sentir combien il est pénible de vivre loin de sa patrie et surtout loin de son père. Cette science funeste, cette science du malheur, que je lui laissai ignorer pendant si long-temps, en un instant, lui a été révélée par l'amour. C'est lui qui, par un de ses prodiges, conduisit Imao sur ces rivages solitaires. Thaïs le vit: Thaïs l'aima; son jeune cœur, qui depuis long-temps semblait deviner ce que ma tendresse lui cachait, fut frappé d'un trait de lumière à la vue du fils d'Horomai.

» — Mais je le vois, Atalmon, des larmes coulent de tes yeux au nom de cet homme vénérable; plein du souvenir de sa généreuse hospitalité, tu es à la fois attendri et étonné de retrouver son héritier dans l'époux de ta fille; tu admires le caprice du destin qui me permit d'acquitter envers Imao tout ce que je devais à Horomai; et sans t'expliquer l'espèce de miracle accompli à tes yeux, tu remerciés le

ciel d'avoir voulu te donner pour fils celui du bienfaiteur de ta famille. Ah! mon ami, le vertueux descendant d'Horomai est bien digne d'être l'objet de telles actions de grâce: il te suffira pour le juger comme moi d'apprécier la délicatesse et la force des sentimens qui l'ont amené dans cette solitude. Ecoute, et connais l'enfant de la nature.

» L'attachement que les grâces enfantines de Thaïs avaient inspiré à Horomai ne put s'affaiblir par douze années d'absence. Fortifiée par le souvenir, soutenue par l'espérance, cette touchante amitié fit naître dans le cœur du chef sauvage des projets que ses plus chers désirs étaient de pouvoir réaliser. Ces projets et cette amitié furent sans peine partagés par son fils qui, malgré sa jeunesse, n'avait point oublié Thaïs. Bercé par son père de la douce idée de revoir un jour sa compagne chérie, son cœur s'était habitué à attendre le bonheur avec le retour de sa bien-aimée.

» Cependant Imao avait atteint sa vingtième année. Il soupirait et déplorait le sort qui ne lui ramenait point l'objet de son amour, quand la mort, pour ajouter à ses tourmens, vint le priver tout à coup des conseils d'une mère. L'épouse d'Horomai descendit au tombeau en adressant à son fils ces touchantes paroles: « Cher enfant, puisse le grand Esprit t'unir un jour à celle que nous aimons. » Ce fut alors que le jeune Sauvage sentant encore plus vivement le

feu qui le dévorait, jura de tout entreprendre pour accomplir le dernier vœu de la tendresse maternelle. Dès ce moment Thaïs occupa seule sa pensée elle la remplit nuit et jour, et son image le suivit jusqu'en dans son sommeil. Bientôt un de ces songes délicieux qui le réunissaient vaguement à son amie, la lui montra d'une manière plus positive sur une terre rapprochée. Son imagination est frappée : il conçoit aussitôt le projet de visiter toute les îles environnantes. Un pressentiment secret lui dit que le ciel peut changer l'illusion en réalité ; une force invincible l'entraîne : il sacrifie à l'amour le père qu'il chérit et les lieux qui l'ont vu naître. Un matin, pendant que tout reposait encore, Imao, après avoir embrassé tendrement Horomai endormi, monte, sans témoin, dans une nacelle qu'en secret il a formée lui même du tronc d'un palmier, et seul, à force de rames, il se dirige vers une des îles les plus isolées de l'Orénoque.

(*La suite au prochain numéro.*)

LITTÉRATURE.

HISTOIRE DES DUCHES DE BOURGOGNE,
Par M. de Barante.

Une sixième édition de l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, vient d'être publiée à Paris. Cet ouvrage rempli de beautés re-

marquables, comme tous ceux dus à la plume de cet illustre contemporain, fit une révolution dans le monde littéraire lors de sa première apparition.

Alors pour bien des gens commençait le 19^e siècle, car il ne faut guère compter pour les lettres, l'interrègne de la république et une partie du temps de l'empire. La France après une longue incertitude, échappait vivante aux horribles secousses de l'intérieur, et aux guerres glorieuses et meurtrières qui avaient décimé ses enfants. Au milieu des échafauds, ou pendant le blocus européen, elle avait bien d'autres choses à faire que de s'occuper de littérature. Mais cette horrible période passée, une foule d'esprits jeunes, vigoureux, pleins d'avenir et de talent, écrivirent, et une grande révolution s'opéra dans les lettres.

Chaque genre fut modifié ou changé : on vit naître et grandir en peu de temps des noms aujourd'hui illustres. Les écrivains de cette époque envisagèrent l'art et la littérature sous un nouveau point de vue, profitèrent des richesses de leurs prédécesseurs, en y ajoutant le fruit d'une étude consciente et d'une intelligence active et vivace. Ecrire n'était pas une entreprise de commerce mais un titre de gloire.

En France depuis des temps bien reculés, chaque époque eut ses écrivains, rares d'abord et peu féconds, et ensuite de plus en plus multipliés jusqu'au grand siècle, duquel vivront

long-temps les chefs-d'œuvre, je dirais presque la supériorité, si je ne craignais de blesser des susceptibilités contemporaines. Depuis, les livres et les auteurs n'ont cessé d'augmenter dans une progression effrayante pour l'avenir.

Parmi cette nuée de livres jetés au public, l'ouvrage de M. de Barante se fit remarquer, et lorsque cet auteur fut paraître l'histoire des Ducs de Bourgogne, il ouvrit une nouvelle route aux études historiques. En général, jusque là à l'exception de Voltaire, l'historien ne jugeait et ne racontait les événemens que d'après les opinions et les préjugés de son siècle, Paroles, mœurs, personnages, tout était drapé à la moderne; l'historien ne donnait pas à chaque époque le caractère qui lui est propre, et dessinant tout d'une manière uniforme et monotone, il enlevait à chaque peuple, à chaque période, sa physionomie, son cachet de vérité. Ce n'est pas que M. de Barante soit bien fidèle à la vérité, il ne prétend pas prouver tous les détails dont il brode les personnages et les faits, il veut nous intéresser et nous instruire, et il était difficile d'atteindre avec plus de succès ce double but. Son épigraphe est:

Scribitur ad narrandum, non ad probatum.

C'est une narration pleine d'actualité, de chaleur et d'élégance, un tableau vivant enrichi de tous ces détails si curieux de mœurs chevaleres-

ques, de costumes historiques, de vieux langage même il nous initie aux secrets de la vie intérieure, et nous dévoile les passions, les préjugés, les vertus, les vices de l'époque, les ressorts politiques, la distinction tranchée des conditions. A la fois historien, poète et chroniqueur, il remplit avec talent et bonheur cette triple fonction. Aussi, combien n'a-t-il pas eu d'imitateurs qui malheureusement pour eux et pour nous, n'ont pas tous conservé, dans ce nouveau genre d'écrire, le plan et la marche qu'il avait tracés.

Sans doute il ne faudrait pas que toute l'histoire, et l'histoire générale surtout, fût écrite ainsi; les créations du poète nuisent à la grave authenticité des evenemens, et considérant le point de vue philosophique, que de hautes instructions perdues pour la foule des lecteurs, si négligens de juger les faits, de les comparer, se contentant d'un simple exposé plus ou moins bien encadré dans de curieux tableaux de mœurs et de coutumes! L'historien, et ne l'est pas qui veut, doit compte de toutes les pensées, faits nécessaires d'une étude approfondie, mais la lecture de l'ouvrage de M. de Barante est si pleine de grâce que je me reproche presque cette légère critique.

EMILE GERMON.



ESSAI SUR LA TRAGÉDIE, (1)

PAR M. T. A. CRAVEIRO. (2)

Je n'ai point la prétention de suivre pas à pas les progrès de l'art dramatique, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, déjà à ce sujet d'autres ont consacré leurs travaux et leurs veilles.

Je ne chercherai point non plus quel est le but de l'art dramatique et s'il l'a atteint; si cet art est nuisible ou utile; si enfin il est arrivé à son apogée ou s'il est réservé aux siècles futurs la gloire de l'y porter.

Le genre tragique seul sera le sujet de mes méditations et l'accompagnant depuis son adolescence ou même sa virilité, je dirigerai mes recherches, 1^e sur l'origine et le but du genre dans l'école ancienne; 2^e sur l'essence de ce genre, pour savoir si elle est

(1) Quoique l'auteur de l'*Essai sur la Tragédie* émette des principes entièrement opposés à ceux qui sont généralement reçus sur cette matière, la réputation de M. T. A. Craveiro, qui a enrichi la littérature portugaise de plusieurs ouvrages justement estimés, (a) et le désir d'être agréable aux spectateurs de la nouvelle école, nous ont engagé à traduire cet opuscule, publié cette année à Rio de Janeiro dans le *Despertador*.

(a) M. T. A. Craveiro a publié un Abrégé de l'Histoire de Portugal; Lamenonville, ou le Tombeau de J. J. Rousseau; une excellente traduction en vers de Mithridate de Racine; une traduction en vers de Lara de Lord Byron, et une traduction en vers de la Mérope de Voltaire.

(NOTE DU TRADUCTEUR.)

une, limitée, circonscrite, imaginaire ou libre; 3^e sur les changements introduits par la nouvelle école; 4^e sur les perfectionnements que cette dernière a fait subir au genre.

Je n'ai point la vanité d'approfondir la matière, j'imiterai néanmoins le navigateur qui, explorant une côte inconnue, n'avance que la sonde à la main, marque sur la carte quelques points des bas fonds dangereux, fait tous ses efforts pour éviter le naufrage, tant pour lui que pour ceux qui le suivront, et laisse à de plus habiles la démarcation complète des bancs et des écueils.

La tragédie a pris naissance dans l'ancienne Grèce, dans ce berceau de toutes les merveilles qui aujourd'hui enchantent notre vue, et font les délices de notre esprit; Césarion et Thespis en sont les inventeurs; Eschile la

(2) En nous proposant de publier successivement la traduction de l'*Essai sur la Tragédie*, nous devons, comme le traducteur, déclarer que, malgré toute l'estime que nous avons pour le talent de l'auteur, nous ne partageons pas toutes ses opinions à l'égard de l'art dramatique: notre admiration pour les tragiques grecs ne nous empêche pas de reconnaître le génie de Corneille, et d'approuver cette sentence de Boileau au sujet de Racine:

Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits, et dans l'art d'enchanter les coeurs et les esprits surpasser Euripide....

(Note du Rédacteur.)

prit de leurs mains, encore informe et sans figure. Mais de même qu'un sculpteur habile anime et vivifie un bloc brut; de même le génie incomparable d'Eschile s'emparant des es-sais imparfaits de ses devanciers, donna à son ouvrage des traits si nobles et si sublimes, des formes si délicates, qu'il peut être considéré comme le créateur du genre.

Sophocle et Euripide le suivirent de près, rivalisèrent avec leur maître dans une infinité d'adroits. Mais (qu'on me pardonne ce que j'avance) je pense que le genre est à jamais créé, je considère cet astre à son zénith, et abstraction faite des temps et des circonstances, je répute comme bâ-tardes toutes les beautés ultérieures, vains ornements d'imprudents artistes; pâle lueur d'une lumière phosphérique, rayons étincelans du soleil; crépuscule du soir ou du matin qui annonce l'arrivée ou l'absence de l'astre du jour; enfin rubans et colifichets appendus à la statue de Pygmalion ou de Laocoön. Les ordres ionique, Dorique et Corinthe sont créés, j'ignore quelle somme de gloire on peut acquérir en retranchant ou en ajoutant à leurs bases ou à leurs chapiteaux plus ou moins de moulures, de filets ou de sculptures.

(*La suite au prochain numéro*)



VARIÉTÉS.

SAUVENTAGE DU TÉLÉMAQUE.

Le Journal de l'Arrondissement du Havre donne les détails qui suivent sur le sauvetage du navire le *Télémaque*:

Nous avons annoncé, les premiers qu'une société venait de se former pour le sauvetage du navire le *Télémaque*, perdu près de Quilleboeuf; il y a cinquante ans environ, et que l'on disait chargé de plusieurs millions d'argent monnayé, d'orfèvrerie, etc. Plusieurs journaux ont rapporté ce fait et l'ont commenté de différentes manières, sans annoncer la source où ils avaient puisé leurs documents. Nous nous sommes procuré des renseignements authentiques, et nous nous empressons de les communiquer à nos lecteurs.

En 1789, époque de la fermentation des esprits en France, époque où commença la révolution, Louis XVI, et sa cour, voulant passer en Angleterre, formèrent le dessein d'y faire porter une partie de leurs richesses. A cet effet, ils louèrent le *Télémaque*, navire de Rouen, pour le charger à leur guise et en donner le commandement à qui bon leur semblerait.

Pendant plusieurs jours des fourgons arrivèrent de Paris à Rouen, et furent déchargés dans un magasin de cette ville, où l'on fondit. Pendant plusieurs jours aussi des barils fort lourds furent embarqués à bord du *Télémaque*, et

par dessus ces barils on chargea des bois de construction. Le chargement étant terminé, lorsqu'il arriva de nouveaux fourgons, des agents de Louis XVI louèrent un autre navire plus petit, qui fut également chargé.

Ces dispositions prises, ces mêmes agents s'abonchèrent avec le capitaine, propriétaire du *Télémaque*, et lui en proposèrent le commandement en destination supposée de Cherbourg. Ce dernier accepta ce commandement et signa un connaissement qu'on lui présenta, et qui dit être bois de construction,

Les deux navires, ayant descendu une partie de la Seine, attendaient à l'ancre, un peu au dessus de Quillebeuf, un vent ou une marée favorable pour arriver jusqu'à la mer, lorsque le peuple ou ses représentans, apprirent cette expédition; aussitôt ils dépechèrent des agents pour arrêter ces deux navires. De leur côté, les personnes intéressées, instruites de ces dispositions, mandèrent aux capitaines d'appareiller de suite.

Les capitaines exécutèrent ces ordres, levèrent l'ancre et partirent. Arrivés devant Quillebeuf, la marée se trouvant très basse, les courans entraînèrent le *Télémaque* sur un banc de sable où il fut ensouï dans l'espace de cinq minutes. Le capitaine et les matelots eurent à peine le temps de se sauver, le mousse pérît. Les matelots qui avaient chargé le navire furent questionnés à Quillebeuf sur l'importance de son chargement; ils dirent avoir embarqué une grande quantité

de barils qu'on leur dit être du cuivre ou billon. L'autre navire, plus léger, franchit la passe, mais il fut arrêté et conduit à Rouen. Là, il fut souillé, déchargé enfin.

Que trouva-t-on dans ce navire? beaucoup d'argenterie, et spécialement une partie de la vaisselle de la cour. Alors, certains personnages cherchèrent à relever le *Télémaque* et dépensèrent 30,000 fr. environ, mais tous les moyens qu'ils employèrent furent inutiles, ce navire se trouvant entièrement couvert de sables.

Quelque temps après la rentrée des Bourbons, de nouvelles tentatives furent faites, mais inutilement encore, le navire se trouvant dans la même position. Maintenant, par l'effet de la mobilité des bancs de sable de la Seine, il se trouve presque entièrement dégagé, et l'on pense généralement qu'avec les moyens connus aujourd'hui, il sera très facile d'en opérer le sauvetage.

LES PAINS ENSORCELÉS.

Un boulanger.—Messieurs, il m'est arrivé, dans les premiers jours du mois passé, une chose extraordinaire et miraculeuse... Figurez-vous que je suis boulanger, que je mettais chaque matin un certain nombre de pains dans ma petite charrette à bras, pour aller servir ma *clientelle*... Eh bien ! messieurs, vous me croirez si vous voulez, mais pendant quinze jours consécutifs, j'ai trouvé à la fin de mes

tournées, un, deux ou trois pains de moins, sans qu'il me fût possible de savoir si on me les filoutait, ou bien s'ils disparaissaient fantastiquement par une cause surnaturelle.

Crévas. — Ce qu'il y a de surnaturel, monsieur, c'est que vous m'avez fait arrêter comme le voleur de vos pains.

Le boulanger. — D'abord, je vous dirai que je ne suis point *votre vieux*... je ne veux pas passer pour être le *vieux* d'un voleur.

Crévas. — Un voleur, sapristi ! prouvez-le si vous le pouvez.

Le boulanger. — Je le prouve par mes violens soupçons, qui planent sur vous, et par les trois pains qu'on vous a vu promener sous votre bras pendant plusieurs jours... trois pains *jockos*, messieurs...

Crévas. — C'était ma provision.

M. le président. — Il est bien établi que lors de votre arrestation, vous étiez dans un état de misère qui ne vous permettait pas de faire ce que vous appelez votre provision de pain.

Crévas. — C'est-à-dire... c'est tout le contraire; on se figure qu'il n'y a que les riches qui puissent faire des provisions, v'là l'erreur; moi j'y trouvais une économie; en ayant trois pains en réserve, ils devenaient durs et rassis, ce qui faisait que j'en mangeais moins que s'ils eussent été tendres. Pardi, ça se comprend.

Le boulanger. — Permettez... n'embrouillons pas la question; il ne s'agit pas de pain dur, ni de pain tendre, il s'agit de celui que vous vous êtes

permis de me voler.

Crévas. — Je vous réitère mon démenti !

Le boulanger. — Ces messieurs jugeront; ils sont là pour ça... Messieurs, un jour ma petite charrette à bras stationnait dans la rue du Temple devant la porte d'une pratique. Moi qui venais de lui monter son pain quotidien, je causais une miette avec une fruitière du voisinage. — Savez-vous, mère Groschoux, lui disais-je, qu'il se passe des choses extraordinaires dans ma charrette à bras... il faut qu'on m'ait jeté un sort... pas possible autrement. Figurez-vous, mère Groschoux, que chaque jour deux ou trois de mes plus longs pains s'évadent de ma voiture, comme des vagabonds, et que je ne sais pas ce qu'ils deviennent. — Tenez, tenez, tenez ! s'écria tout à coup la mère Groschoux, en me montrant du doigt ma charrette: le v'là ce qu'ils deviennent... C'est ce grand scélérat que vous voyez là-bas qui vous les vole. Il y a trois jours que je le guigne.

Crévas. — Le grand scélérat, c'était-y moi ?

Le boulanger. — Je le suppose.

M. le président. — Que faisait l'homme que la fruitière vous désignait?

Le boulanger. — Il rôdait autour de ma voiture, et touchait déjà un joko de six livres; moi, transporté de fureur, je lui fondis dessus; mais il me vit venir et se sauva à toutes jambes. Je me mis à sa poursuite, et je l'aurais probablement rattrapé, si une

réflexion que je fis ne m'eût arrêté net. « Grand benêt, me dis-je en moi-même, tu cours après cet homme, qui n'emporte rien, et tu laisses ta charrette au milieu de la voie publique exposée aux larcins des passans et des chiens affamés. » C'est stupide, en effet.

Crévas. — A qui le dites-vous!

Le boulanger. — Suffit; ne jouons point sur les mots, et dites-moi franchement que c'est vous qui pendant long-temps m'avez dévoré le pain de ma clientelle.

Crévas. — C'est faux!

M. le président. — Comment pouvez-vous affirmer que ce soit le prévenu qui ait commis les vols dont vous vous plaignez?

Le boulanger. — Quelques jours après la poursuite, le commissaire m'a fait appeler, et m'a présenté Crévas, que j'ai très bien reconnu; de plus la mère Groschoux vous dira que c'est bien le même qu'elle a vu rôder la veille et l'avant-veille autour de ma voiture. De plus on l'a trouvé, en l'arrêtant, nanti de trois pains jockos.

M. le président. — Crévas, vous avez été déjà condamné pour un fait semblable.

Crévas. — J'ai fait mon temps, je suis rentré dans le sein de la société, et je me suis comporté en brave homme. Le boulanger est un *faux*! j'avais acheté les trois pains pour les faire rassir et m'en nourrir pendant une semaine; c'est mon système d'économie.

M. le président. — Le Tribunal vous

acquitte, mais qu'on ne vous voie plus à l'avenir rôder auprès des charrettes des boulanger.

Le boulanger. — On l'acquitte... ce n'est donc pas lui qui m'a volé mes pains ? J'en reviens à mon opinion, mes pains disparaissent tous seuls... Bien sûr, bien sûr, on m'a jeté un sort... C'est prodigieux et désagréable.

Nouvelles diverses.

— FRANCE: La chambre des Députés a procédé à l'élection de son président, le 16 avril. M. Passy, qui a été élu, a réuni 223 voix; son concurrent, M. Odillon Barrot en a eu 193, et M. Dupin, que le nouveau règne aurait pu croire président à vie, n'en a obtenu que 9.

Cette séance d'élection à la présidence n'a pas été moins remarquable par son résultat que la séance d'ouverture ne l'avait été par l'absence du roi, qui, pour cette fois, a jugé à propos d'envoyer ouvrir les chambres par *proclamation*, et n'a pas craint de contrevénir ainsi à l'usage établi en France depuis le système représentatif.

Un acte aussi étrange, a comme il le devait, causé un mécontentement général, et on peut s'étonner qu'il n'ait pas eu de plus graves conséquences. Si, aux jours de l'absolutisme et des priviléges, le glorieux et puissant monarque qui devait donner son nom à son siècle, fut ouvertement blâmé pour être entré au Par-

lement un sonet à la main , aux jours de la liberté et de l'égalité civile , un roi citoyen , en manquant aux égards dus aux représentants d'une nation , ne risquait-il pas de voir les chambres se lever en masse pour protester contre une inconvenance inouïe dans nos fastes constitutionnels ?

— A la date du 6 mai , le ministère provisoire existait encore . La formation du nouveau cabinet ne devait avoir lieu qu'après la discussion de la motion de M. Mauguin , relative à la crise ministérielle . Cette discussion devait commencer le 9 mai .

— On mandate de S. Pétersbourg que le comte de Nesselrode est tombé en disgrâce auprès de l'empereur de Russie . Le baron de Tatischeff a été rappelé de Vienne pour diriger le ministère des affaires étrangères , confié depuis tant d'années au comte de Nesselrode . L'opinion générale est que le czar a été mécontent de la politique suivie par ce dernier à l'égard de la Perse et de l'Inde anglaise .

— Des lettres de Bucharest , annoncent qu'on va mettre à exécution le projet concerté entre la Turquie , l'Angleterre et l'Autriche d'unir le Danube à la Mer Noire au moyen d'un canal . On assure que le gouvernement turc a ordonné la levée de 200000 hommes qui doivent être employés à ce grand ouvrage .

— On écrit dernièrement de Copenhague : « Thorwaldsen , qui devait recevoir de notre gouvernement 80000

rigsbankdalers (environ 200,000 fr.) , pour les statues du Christ et des douze apôtres , qu'il a exécutées en marbre pour la cathédrale de notre ville , et qui viennent d'y être placées , a écrit à M. le ministre des finances qu'il consacrait cette somme à l'établissement du Musée qui doit porter son nom , et , en conséquence , il a prié ce fonctionnaire de la tenir à sa disposition du comité chargé de cette mission . Par suite , ce comité , qui avait déjà recueilli environ 35,000 rigsbankdalers (83,000 fr.) , a décidé que la construction du musée Thorwaldsen , d'après les dessins approuvés par cet illustre sculpteur , sera commencée au printemps prochain , aussitôt que le temps le permettra . »

REVUE DU MOIS.

RIO DE JANEIRO , 3 JUIN 1839.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. (1)

Dans tous les pays constitutionnels , l'ouverture de l'assemblée législative est une époque solennelle , une époque désirée par les populations . De même que le peuple attend son bien-être physique du retour de la belle saison , il attend son bien-être moral du retour des élus de son choix . Chaque session qui commence est pour

(1) Cet article , traduit ou plutôt initié , est extrait d'un mémoire de M. V. l'un des hommes les plus instruits , et l'un des citoyens les plus zélés du Brésil .

les citoyens une nouvelle ère d'espérance, un nouveau rêve de bonheur qui, s'il ne se réalise pas toujours entièrement, ne manque jamais de laisser après lui la jouissance de promesses accomplies et l'expectative de promesses à accomplir; ingénieux enchantement du présent et de l'avenir, dans lequel ce système moderne qui régit aujourd'hui une portion du globe, puise, à l'insu même des nations, la plus grande partie de sa force.

Le retour de cette époque nationale, non moins remarquable et non moins attendue au Brésil que dans aucun des états représentatifs de l'Europe a été célébrée solennellement le 3 de Mai dans la capitale. Les sénateurs et les députés des différentes provinces de l'Empire, réunis en assemblée générale, ont applaudî aux paroles par lesquelles le digne Régent, au nom de l'Empereur a rendu compte à la brave et loyale nation brésilienne de sa situation intérieure et extérieure. Le vénérable chef de l'état, avec cette franchise d'un père de famille entouré de ses enfans, nous a déroulé avec la même vérité le tableau de notre félicité et celui de notre infortune. D'un côté, il nous a montré le glorieux empire de Santa-Cruz en paix avec toutes les nations, et prospérant à l'abri du sceptre de son jeune monarque; de l'autre, malheureusement, il nous a signalé les dissensions qui désolent une de nos plus riches provinces. Mais en indiquant le mal il a aussi

indiqué le remède, qui se trouve tout entier dans ces belles expressions:

« La persévérence et la modération du gouvernement impérial, secondées par l'exemple de fermeté et de loyauté des Brésiliens fidèles à leurs serments, rétabliront l'empire de la loi, ramèneront la concorde parmi les enfans d'une même famille. » Enfin le sage dépositaire du pouvoir en appelant l'attention des augustes représentants du Brésil sur les points les plus essentiels au bonheur général des peuples leur a dit avec conviction: « Voilà les objets qui offriront de préférence, une utile matière à vos nouveaux travaux. »

Ces nobles paroles porteront leur fruit: car c'est l'élite de la nation qui les a recueillies. Et comment en serait-il autrement dans un pays où l'amour de la patrie est une vertu innée? Les dignes mandataires de la grande famille brésilienne pourraient-ils n'être pas unanimes sur les principes vitaux de son organisation? Non: dans les assemblées vraiment nationales, il ne peut y avoir d'opposition que sur les matières d'un intérêt partiel, mais sur celles d'un intérêt général, il y a toujours unanimité. Nous disons toujours parceque si parfois cette unanimité paraît ne pas exister dans la forme, elle existe toujours dans le fonds. En effet quel est le sénateur, quel est le député brésilien, quelle que soit d'ailleurs son opinion politique, qui ne sera pas toujours d'avis d'employer à la fois la persévérence, la modération, la

fermeté et la loyauté pour rétablir l'ordre dans les provinces troublées? Quel est le législateur (et ce beau titre au Brésil équivaut à celui d'ami de son pays), quel est le législateur qui ne sera pas d'accord quand il s'agira de contribuer à la gloire ou à la prospérité de sa patrie, soit en la défendant contre ses ennemis, soit en travaillant à répandre également les biensfaits et les jouissances de la civilisation sur toutes les classes de la société?

Nous le répétons, dans une assemblée nationale, il n'y a jamais qu'une voix quand il est question de l'honneur ou du bien public. C'est ainsi que de nos jours, on vit les Cortès espagnols entraîner par un vote unanime la levée en masse de la nation, contre une invasion injuste; c'est ainsi qu'en France les mêmes chambres législatives qui votèrent à l'unanimité l'expulsion d'un régicide et l'érrection d'un monument expiatoire à la mémoire de l'insortuné Louis XVI, votèrent avec la même unanimité une pension en faveur des héritiers du célèbre général Foy, et la construction d'un chemin de fer de Paris au Havre.

De même aussi dans tous les temps il en sera ainsi au Brésil, grâce au patriotisme et à la dignité de ses représentans: que notre territoire soit menacé aucun sacrifice d'hommes ou d'argent ne sera refusé pour sa défense; que le palais de notre bien-aimé souverain, venant à tomber de vétusté, demande qu'on le rétablisse; que

la charité prescrive l'édification d'un asyle pour les malheureux, ou que les besoins des populations réclament quelques établissements utiles, tous les votes se réuniront à l'envi, et par leur enthousiasme, inspirant également à tous le noble désir de coopérer à une œuvre patriotique, ils attireront en même temps l'or du riche et le denier de la veuve.

— Le 3 de ce mois, la Société française de Bienfaisance, réunie à la chancellerie de France, sous la présidence de S. Exc. M. le Baron Rouen, a procédé à l'examen des comptes et des travaux de son comité de 1837 à 1838.

A cette occasion, M. le docteur Sénechal, que ses lumières, sa philanthropie et sa position sociale rendent si digne de présider le comité d'un établissement de bienfaisance, a, dans un discours remarquable, développé les véritables principes de la charité, qu'il a pour ainsi dire analysés dans ce peu de lignes:

« Soulager la souffrance et secourir le malheur sans ostentation, neutraliser le vice, inspirer autant que possible aux nécessiteux le goût du travail, tel a été le but du comité. »

Ces nobles paroles de M. Sénechal ont été pleinement confirmées par l'exposé de la situation actuelle de la société, présenté avec une grande lucidité par M. d'Arpentigny, secrétaire du comité et l'un des plus zélés soutiens d'une institution qui honore le nom français et doit le ren-

dre à jamais respectable sur ces rives.

Les membres du nouveau comité élus à la pluralité des voix, sont: MM. Lehéricy, d'Arpentigny, Sénéchal, F. Richaud, Soulié, E. Plum et Gouthière; et les commissaires, choisis pour le contrôle des opérations de 1838 à 1839, sont: MM: Léon Leconte, Jacta et Marcassus.

— Les derniers journaux des États-Unis nous ont apporté la nouvelle du traité de paix conclu entre la France et le Mexique, sous les conditions suivantes :

Le Gouvernement mexicain s'oblige à payer 3 millions de francs pour indemniser les Français qui avaient présenté leurs réclamations avant la déclaration de guerre. — L'indemnité à accorder aux Français expulsés du Mexique pendant les hostilités sera fixée par des arbitres. — La France, dans ses relations commerciales avec le Mexique, obtiendra les mêmes avantages que les nations les plus favorisées. — La forteresse de S. Juan de Ulloa sera rendue aux Mexicains dans les premiers jours d'avril, et à cette époque l'escadre française quittera les côtes du Mexique en y laissant seulement le nombre de vaisseaux nécessaires pour la station.

— Dernièrement on a reçu de Rio Grande la nouvelle que les retranchements de Porto-Alegre ayant été attaqués par les rebelles, ceux-ci, après être parvenus à y pénétrer au nombre de 50, en ont été chassés par

les forces légitimistes, avec une perte de 300 hommes.

— Le 17 de ce mois, un esclave mulâtre, menacé d'une correction par sa maîtresse, a assassiné celle-ci de la manière la plus atroce. Après s'être absenté quelques moments de la maison, sans donner le moindre soupçon de son horrible dessin, il rentra, muni d'un grand couteau, et se dirigeant vers sa maîtresse qui était alors occupée à coudre sur un canapé, il lui plongea la lame dans le dos avec une telle force qu'elle lui traversa le corps. L'infortunée jeune femme, âgée de 22 ans, est morte sur le coup, et l'assassin est parvenu à s'enfuir; mais, grâce à la vigilance et à l'habileté de l'honorable chef de la police, il a été arrêté peu de jours après sur la route de Minas. Livré à un jury extraordinaire, l'assassin a été condamné à la peine de mort, et exécuté le 28.

— On écrit du Ceará : Les manières conciliaires du président actuel, M. le Docteur J. A. de Miranda, ont calmé la fureur des partis, et l'esprit public regagne chaque jour le terrain qu'il avait perdu.

M.M. les abonnés des provinces dont l'abonnement est expiré, sont priés de rouvrir bien le faire renouveler, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi de la Revue.



C. H. Jones Sculpsit